



DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (Formation Initiale)



OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION

Acquérir les bases de la formation initiale SST et des risques liés à l'entreprise

Prise de connaissance des statistiques concernant l'entreprise

Apprentissage des gestes d'urgence

Travail sur des cas concrets, mise en situation d'accident

Evaluation des SST

PUBLIC VISE

Toute personne salariée au sein d'une structure publique ou privée.

PRE-REQUIS

Pas de prérequis exigés.
6 à 10 personnes maximum par session.

ENCADREMENT

Formateur habilité par la CARSAT et formé à l'intervention en formation pour adultes

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- **Plan d'intervention SST**
- **Matériel : ordinateur portable, vidéo projecteur, diaporama, DVD**
- **Travaux sur cas pratique avec outillage factices**
- **Utilisation du logiciel « Chasse aux risque »**
- **Mise en situation / Jeux de rôle**
- **Aide-mémoire remis à chaque candidat**
- **Mannequins : adulte, enfant, nourrisson**
- **Matériel de secours : DAE de formation, couverture, pansements compressif...**

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation
Certificat de SST valable 24 mois

Votre contact :
Delphine DIDIER
03.29.38.49.74
cesca2@orange.fr

**RESULTATS ATTENDUS**

Acquérir les compétences d'un SST :

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention en intra et en inter de son entreprise
- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail
- Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Protéger – Prévenir
- Examiner
- Faire alerter – Informer
- Secourir

**SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME
APPRECIATION DES RÉSULTATS
CONDITIONS DE REUSSITE**

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont établis sous 2 domaines de compétences regroupant 4 compétences chacun et 2 épreuves certificatives.

- Epreuve certificative n°1 : durée 7 min
- Epreuve certificative n°2 : durée 5 min

A l'issue de l'évaluation, un nouveau certificat de SST valable 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du ou des formateurs.

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du SST pourront valablement être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail.

**CONTENU / THEMES ABORDES**

- Se situer en tant que SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise :
 - Savoir repérer un danger et utiliser un MAD (Mécanisme d'Apparition du Danger)
 - Comment faire de la prévention pour éviter l'accident ?
- Situation et évolution des accidents dans l'entreprise :
 - Présentation différents indicateurs.
- Comment Protéger ou Prévenir
 - Les collègues
 - Soi-même
 - La victime
- Être acteur de prévention
- Comment examiner efficacement une victime ?
 - Ce que l'on recherche, comment le faire.
- Comment donner une bonne alerte ou informer ?

Alerter :

- Procédure d'alerte dans l'entreprise ?
- Qui donne l'alerte ?
- Que dire pour alerter ?
- Accueil des secours ?

Informers :

- Utilisation et présentation du document, recensement des risques.
- Référents :
 - Service prévention sécurité
 - Membres CHSCT
 - Service Santé au travail



- Comment secourir une victime ?

En cas de saignements abondants.

En cas d'étouffements.

En cas de malaises.

En cas de brûlures.

En cas de fractures, entorses.

En cas de petites plaies + plaies thorax et abdomen.

En cas d'inconscience.

En cas d'arrêt cardio-respiratoire :

→ RCP

→ Utilisation du DEA

- Mise en situation d'accidents :

Cas concrets issus de l'entreprise

Avec évaluation :

→ Attitude et geste du candidat

→ Proposition de prévention pour éviter l'accident